

**OFFICE DES VÉHICULES**

2, rue de l'Avenir  
 CH-2800 Delémont  
 t +41 32 420 71 20  
 f +41 32 420 71 21  
 conducteur.ovj@jura.ch

**Information**

Madame, Monsieur,

A partir du 1er juin 2010, tout-e candidat-e au permis de conduire des catégories et sous-catégories de transports professionnels de personnes ou de choses doit fournir un extrait du casier judiciaire accompagnant les documents usuels à la demande d'admission.

Seule la personne concernée peut obtenir un extrait de son casier. Pour ce faire, il faut en présenter la demande la demande auprès de l'Office fédéral de la Justice ou dans un Office de la Poste. Une commande par internet est également possible à l'adresse [www.casier.admin.ch](http://www.casier.admin.ch). Un émolument de CHF 20.- sera perçu à la charge du demandeur.

Vous trouverez ci-dessous des exemples de casiers judiciaires.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous présentons Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

